

KIT AUTODIAGNOSTIC

1 - Le contenu du kit d'amélioration des pratiques

Vous l'avez sous les yeux, cette fiche liste les différents éléments qui composent le kit !

2 - Comment mettre en place cette démarche dans mon AMAP ?

Ca y est, vous êtes intéressé-e ?! Laissez-vous guider par ce document qui vous indique les différentes étapes à suivre pour mettre en place la démarche dans votre AMAP.

3 - Comment utiliser les fiches thématiques ?

C'est le jour J ? Pas de panique ! Il vous suffit de suivre ces explications !

4 - Les personnes ressources

Vous invitez un-e amapien-ne et un-e paysan-ne d'une autre AMAP ? Voici plus en détails leur rôle !

5 - Des idées d'animation

Quelques propositions d'animation de la démarche.

6 - Foire Aux Questions

7- Les fiches thématiques

A - L'implication et la convivialité au sein de l'AMAP : la répartition des rôles, la participation, l'engagement, l'éducation populaire, le relationnel, la confiance, les livraisons

B - Communiquer en AMAP : la diffusion des informations, la transparence, la prise d'informations

C - L'AMAP et le territoire : l'accessibilité, le mouvement des AMAP, les liens au territoire, l'environnement

D - La viabilité économique du partenariat : le prix, les contrats, la pérennisation, paysan-ne en AMAP, les aléas

E - Le démarrage de partenariat : la confiance, trouver un paysan, construire les relations

F - Les pratiques agricoles dans l'AMAP : l'agro-écologie, l'agriculture paysanne et la démarche d'amélioration des pratiques

G - Mon AMAP dans le réseau Auvergne-Rhône-Alpes : le point avec le mouvement des AMAP

8 - La charte des AMAP

Pour vous remettre en mémoire le texte de la charte

Kit inspirée par la Fédération des AMAP de Picardie

Mis à disposition par le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes



KIT AUTODIAGNOSTIC

2 - L'amélioration des pratiques en Auvergne-Rhône-Alpes

Que dit la charte ?

UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES

Pour faire vivre les principes et engagements de la charte des AMAP, celle-ci doit être accompagnée d'actions visant à analyser et faire progresser collectivement les pratiques.

En ce sens, l'évaluation participative permet une démarche d'évolution partagée entre amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP. Pour la réaliser, les AMAP définissent les moyens à mettre en œuvre avec l'appui des réseaux et associations partenaires.

Et le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ?

Le kit a été conçu comme un outil au service des AMAP sur les bases du travail de la Fédération des AMAP de Picardie. Il permet aux AMAP de se questionner sur leurs pratiques quotidiennes et de les situer vis-à-vis de la charte des AMAP, tout en animant la relation paysan-ne-s/amapien-ne-s par l'ouverture d'un espace d'échanges et d'interconnaissances. Il s'agit également de permettre des allers-retours entre les AMAP utilisant les fiches thématiques et le réseau, ainsi que les autres AMAP. L'objectif est d'avancer ensemble vers une amélioration continue des partenariats en AMAP, par l'échange de savoirs et de bonnes pratiques et la construction de solutions et d'outils adaptés aux écueils rencontrés.

Mais concrètement, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont différentes fiches thématiques qui vous permettront d'analyser votre partenariat sur un sujet donné et de définir ensemble ce vers quoi vous voudriez aller, quels objectifs vous voudriez atteindre. C'est surtout une bonne occasion d'échanger tous ensemble, paysan-ne-s et amapien-ne-s, et de vous poser des questions que vous n'aborderiez peut-être pas au quotidien. Concrètement, il vous faudra définir une date à laquelle des paysan-ne-s et des amapien-ne-s de votre AMAP se rassembleront autour d'une fiche thématique. Nous vous recommandons également d'inviter un-e paysan-ne et un-e amapien-ne d'une autre AMAP lorsque vous utilisez la fiche !

KIT AUTODIAGNOSTIC

Comment mettre en place la démarche dans mon AMAP ?

Pour mettre en place la démarche dans votre AMAP, suivez les étapes suivantes.

ETAPE 1. Discutez de votre intérêt pour la démarche avec d'autres personnes de l'AMAP, paysan-ne-s comme amapien-ne-s, afin que la décision de vous lancer soit collective !

ETAPE 2. Ensuite, en essayant au maximum de concilier les envies de chacun, choisissez parmi les 7 fiches thématiques celle que vous aimeriez utiliser.

ETAPE 3. Définissez une date à laquelle vous pourriez réunir paysan-ne-s et amapien-ne-s pour utiliser la fiche. Cela peut être après une livraison, lors d'une visite de ferme, d'une AG, d'un CA, d'un événement, etc. Il est recommandé d'avoir au minimum 6 personnes !

ETAPE 4. Choisissez si vous souhaitez inviter un-e paysan-ne et un-e amapien-ne ressource, c'est-à-dire des personnes d'une autre AMAP, à être présent-e-s. Nous vous y encourageons fortement car c'est l'occasion d'avoir un regard extérieur sur la thématique abordée et d'échanger sur vos pratiques, avec probablement de bonnes idées à la clé !
Pour cela, contactez le Réseau AMAP Auvergne Rhône Alpes

ETAPE 5. Prenez soin de communiquer les semaines précédant la réunion ! Vous pouvez interpeller individuellement les amapien-ne-s et paysan-ne-s, faire une animation (voir partie 6 du kit), vous pouvez afficher l'information sur le lieu de livraison, envoyer un mail à l'ensemble de l'AMAP, créer un doodle, etc.

ETAPE 6. Pour le jour J, imprimez les fiches thématiques en nombre suffisant et prévoyez des stylos. Il est sympathique de lier le rendez-vous 'amélioration des pratiques' à un temps plus convivial : vous pouvez par exemple prévoir des boissons pour la réunion, faire un pot de clôture, ou encore proposer un repas partagé qui suivra la séance.

ETAPE 7. Une fois la fiche terminée, retournez par la poste ou par mail au Réseau AMAP Aura la partie « faire le point » remplie.

KIT AUTODIAGNOSTIC

4 – Comment utiliser les fiches thématiques ?

Pour utiliser l'une des fiches, il vous suffit de rassembler autour d'une table des amapien-ne-s et des paysan-ne-s de votre AMAP et de suivre les étapes suivantes.

ETAPE 1. En fonction du nombre de participant-e-s, restez ou non en un seul grand groupe. Si vous êtes plus de 10, nous vous conseillons de vous diviser en petits groupes de 6 personnes environ.

ETAPE 2. Dans chaque groupe, désignez un-e secrétaire, un-e animateur-trice et un-e maître du temps. Distribuez à ces trois personnes les feuilles de route qui correspondent à leur rôle, afin qu'elles prennent connaissance de leurs objectifs.

ETAPE 3. Vous trouverez en étape 3 un extrait de la charte des AMAP lié au thème abordé. Ce texte est lu par l'animateur-trice du groupe et permet ensuite aux participant-e-s d'analyser la manière dont fonctionne leur partenariat.

ETAPE 4. Le temps de discussion débute par une évaluation colorée. Il s'agit de définir ensemble, à l'aide du texte de la charte des AMAP qui vient d'être lu, où vous pensez que votre partenariat se situe par rapport au thème abordé.

ETAPE 5. Il vous est ensuite proposé une série de questions pour vous aider à y voir plus clair. Les questions sont posées à l'oral par l'animateur-trice et s'adressent à la fois aux paysan-ne-s et aux amapien-ne-s : il est important qu'à chaque question, chacun-e exprime son point de vue. Cette liste de questions est un support destiné à alimenter vos discussions : vous pouvez donc passer les questions que vous avez déjà abordé, et si le temps manque, choisir quelques questions prioritaires.

ETAPE 6. A la fin du temps de discussion, vous êtes de nouveau amenés à choisir ensemble quelle couleur correspond le plus à votre partenariat. Votre choix est-il toujours le même ?

ETAPE 7. L'étape 7 est très importante car elle permet à l'ensemble des participant-e-s de synthétiser et de concrétiser le temps de réflexion précédent. Il s'agit tout d'abord de rendre compte des bonnes pratiques identifiées: y-a-t-il des points sur lesquels l'AMAP se débrouille bien ? Quels aspects positifs avez-vous relevé ? Avez-vous mis en place des choses qui fonctionnent, des solutions qui marchent ?

Ensuite, vous pouvez évoquer les difficultés que vous rencontrez par rapport au thème abordé: quels sont les points où vous pensez être moins à l'aise ? Y-a-t-il des choses qui vous empêchent d'avancer, des aspects qui vous posent problème et qu'il faudrait améliorer ? Vous êtes également invité-e-s à exprimer vos besoins vis-à-vis du réseau. Par rapport aux écueils que vous avez identifiés, pensez-vous que le réseau pourrait vous aider d'une quelconque manière ?

La dernière partie vous invite à réfléchir aux possibilités d'amélioration de votre partenariat vis-à-vis de l'ensemble des discussions que vous avez eu. Ont-elles fait émerger des idées, des envies, des projets ? Dans quelle direction voulez-vous aller ? Avez-vous pensé à de nouvelles manières de fonctionner ? Comment voulez-vous faire évoluer vos pratiques ?